
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVI • 2018

ACTES DU CONGRÈS
DE TRÉGUIER

Geneviève LE LOUARN-PLESSIX
Minihy-Tréguier, la Chapellenie

TRÉGUIER ET SON PAYS - LA JUSTICE EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
PATRIMOINE DE TRÉGUIER ET SON PAYS

Minihy-Tréguier, la Chapellenie

Au terme d'une recherche opiniâtre des textes d'archives, Thierry Hamon a permis d'ordonner dans le temps et l'espace autant la famille de Kermartin avec sa figure la plus renommée, Yves, que son œuvre locale, la fondation d'une chapellenie. Grâce à ce précieux corpus de textes, la consistance, comme les fonctions, d'un tel établissement ont pu être étudiées et l'analyse fine de ces textes permet, en outre, de décrypter les caractères architecturaux et historiques de l'édifice dénommé « la Chapellenie » et plus encore de leur donner un sens¹.

Le lieu et son histoire (fig. 1)



Figure 1 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, logis, façade sud (cl. G. Le Louarn-Plessix)

1. Toutes les références archivistiques sont le fruit des recherches de Thierry Hamon, docteur en droit, maître de conférences en histoire du droit, Université de Rennes 1.

La première mention d'une maison apparaît dans le testament d'Yves par lequel il fait des donations : « pour assurer à perpétuité la chapelle [...] avec la maison y adjacente que j'ai édifiée de mes propres deniers, de mes économies [...] ». On y apprend que la fondation de la chapelle fut faite en 1293.

Dès lors deux questions se posent : la « maison adjacente » peut-elle être assimilée au lieu, dit aujourd'hui la Chapellenie ? Et, dans l'affirmative, pourrait-il y subsister quelque vestige du bâtiment évoqué en 1297 ?

L'ordonnance de l'évêque de Tréguier Matthieu Røedere datée du 12 janvier 1418² concerne une augmentation des revenus du bénéfice. Cette augmentation est justifiée par des travaux importants que le chapelain va devoir entreprendre pour réparer et rétablir les bâtiments « adjacents à la chapelle » qui « sont en bien triste état », alors même que l'on procède à des travaux à l'ancienne chapelle³. Il est décrit une maison et le jardin qui doivent être réparés dans les trois ans.

Vingt-cinq années plus tard, le 15 novembre 1443⁴, une transaction entre le chapelain de Saint-Yves de Kermartin et le chapitre de Tréguier, confirme le versement au chapelain d'une nouvelle rente, correspondant au quart des offrandes, en raison des « constructions et réparations » faites par ledit chapelain. Ce texte est essentiel sur plusieurs points :

- les termes utilisés sont catastrophiques : il est question d'édification et réparation des maisons et des jardins du manoir de ladite chapelle « faites suite à leur total écroulement et ruine arrivés du temps des prédécesseurs » ;
- cette description suggère ou démontre que les travaux déjà nécessaires en 1418 n'ont pas été faits ; elle montre *a contrario* qu'en 1443, le travail est réalisé ;
- la qualification comme la composition du lieu sont très précises : des maisons « notables », les jardins du « manoir⁵ » ;
- le nom de chapelain « *capellanus* » et, partant, de chapellenie, est reconnu ;
- l'auteur des travaux qui viennent d'être réalisés est le chapelain en poste « *Yvo Nigri*⁶ » ;
- et, enfin, information capitale : la reconstruction et les réparations de la chapellenie ont été exécutées entre 1441⁷ et 1443.

2. Sous réserve de découvertes futures, les archives sont muettes jusqu'à cette date, Arch. dép., Côtes-d'Armor, 2 G 473.

3. Cf. l'article de Jean-Jacques Rioult dans le présent volume.

4. Arch. dép., Côtes-d'Armor, 2 G 473.

5. « Maison notable » est une acception peu usitée en Bretagne. Sur la question du « manoir », voir : MIGNOT, Claude, CHATENET, Monique (dir.), *Le manoir en Bretagne 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale/Inventaire général, coll. « Cahiers de l'Inventaire », 1993.

6. Grâce à la perspicacité de deux locuteurs bretons, Thierry Hamon et M^{me} Gallais, cet *Yvo Nigri* (latin) a pu être identifié comme Yves Le Du (breton), (Le Noir en français), chapelain en poste depuis 1441.

7. Thierry Hamon précise que son prédécesseur, Jacques Kernegues, a été pourvu de son bénéfice le 25 juin 1440.

Il y a encore deux ans, la chapellenie était une énigme historique, elle est aujourd'hui grâce à la documentation archivistique rassemblée presque une évidence. Et ce, d'autant plus certifiée que les armes de la famille Le Du sont portées sur les manteaux de trois cheminées (grande salle du rez-de-chaussée et deux chambres de l'étage) : de sable à la fasce d'argent accompagnée de trois coquilles de même⁸, identifiées dans l'armorial de Pol de Courcy⁹ comme les armes de la famille Le Du, seigneur de Kerinou et autres fiefs en Troguéry, Pleubian et Trédarzec (fig. 2 et 3).



Figure 2 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, logis, rez-de-chaussée, grande salle, linteau de cheminée, granite, armoiries d'Y. Le Du (cl. G. Le Louarn-Plessix)



Figure 3 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, logis, premier étage, petite chambre, linteau de cheminée, bois, armoiries d'Y. Le Du (cl. G. Le Louarn-Plessix)

Pour conforter par la science contemporaine les textes d'archives et les observations, les propriétaires ont fait procéder en mars 2017 à une étude dendrochronologique des bois anciens¹⁰. Malgré le nombre (dix-neuf) des prélèvements effectués, seuls huit ont pu être datés en raison du jeune âge des arbres concernés, de leur forte croissance radiale, des nombreux accidents de croissance et plus encore de leur refente lors de la mise en œuvre (linteaux de cheminées de l'étage par exemple). Les prélèvements

8. Une peinture (non datée) des armoiries portées sur le manteau de la cheminée du rez-de-chaussée a muté l'argent de la fasce en or, et a ajouté trois barres de gueule. Ces armoiries ne peuvent être identifiées.

9. POTIER DE COURCY, Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Rennes, 1890, t. I, p. 349.

10. LE DIGOL, Yannick, Laboratoire Dendrotech à Betton (Ille-et-Vilaine), *Rapport*, 28 pages.

ont été opérés principalement sur des linteaux et arrière-linteaux des baies situées au rez-de-chaussée du corps principal : grande salle, « cuisine » et tourelle escalier.

Ces huit prélèvements confirment que les bois utilisés pour confectionner ces linteaux ont été abattus entre 1411 au plus bas et 1461 au plus haut, la « moyenne » s'établissant en 1435 et 1441.

La phase d'abattage est donc tout à fait cohérente avec les informations archivistiques. On admet aujourd'hui, après quelques dizaines d'années d'études de dendrochronologie que la mise en œuvre architecturale, y compris de bois dits « verts », c'est-à-dire fraîchement abattus, était quasi immédiate.

Malheureusement, les prélèvements effectués sur l'arrière-linteau de la porte piétonne du portail n'ont fourni aucune datation valable. Et aucun prélèvement n'a été possible sur l'encadrement de la baie de la métairie, ni sur l'arrière-linteau de la porte du colombier.

Les textes de l'époque moderne, et notamment le procès-verbal des « maisons, cours, colombier, jardin et enclos appartenant à la chapellenie Saint-Yves près Tréguier » dressé, avant la vente comme bien national à partir du 21 messidor an II¹¹, apportent des informations précieuses pour comprendre les fonctions des pièces à ce moment, même si le bien est affermé depuis deux ans à un cultivateur.

Le lieu et son architecture

Du point de vue de la composition d'ensemble, même s'il ne s'agit pas d'un manoir – pour autant que l'acception du mot lie le lieu à une tenue noble –, la demeure ecclésiastique de la chapellenie présente des dispositions qui s'en approchent. Elle se signale par ses dimensions, sa clôture, son portail d'accès, les éléments architecturaux sculptés, son espace intérieur, son escalier en vis, ses dépendances, ses jardins et son colombier. Le logis ouvre sur une cour anciennement pavée. Cette cour est au centre de l'ordonnance du lieu : elle est close de hauts murs ; celui de l'est bordant le chemin et butant au nord et sud sur deux tourelles est ouvert d'un imposant portail. Au nord, la cour est bordée du logis, lui-même aspecté au midi. La métairie ferme la cour au sud et longe un jardin, « Prat en Couldry¹² », où est construit un très grand colombier que l'Inventaire date du xv^e ou xvi^e siècle. Un puits percé dans le mur complète cet ensemble. Le texte de 1794 mentionne un four ruiné au sud du « hangar » de la métairie, près du chemin.

11. Arch. dép. Côtes-d'Armor 1 Q 1/28, 9 juillet 1794 Il s'agit d'un « rénable » : « Raisnable, resnable : compte final » (GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du ix^e au xv^e siècle*, Paris, 1881), on dirait aujourd'hui « mémoire définitif ». Le mot *renabl* est passé en breton dans le sens d'inventaire.

12. Arch. dép. Côtes-d'Armor, D 2, bail de 1768.

Précisons que ce chemin, qui borde la chapellenie et qui dévale au sud tout droit vers le Jaudy, porte le joli nom de « chemin du bateau de saint Yves ». Ceci traduirait-il l'existence d'un pont de bateaux ? Ou bien garde-t-il la mémoire d'un bateau appartenant au sieur de Kermartin abrité dans le minuscule havre que dessine le Jaudy à cet endroit ?

Par sa composition d'ensemble, la chapellenie est donc un domaine qui peut s'auto-suffire.

Le mur de clôture, à base moulurée, est exceptionnellement haut et est postérieur à la tourelle nord où il vient malhabilement jouxter la petite fenêtre de l'étage (sa toiture conique a été restituée en 2014) (fig. 4 et 5). Le portail est composé d'une porte piétonne et d'une porte charretière, elle aussi de proportions imposantes comme au château de La Roche-Jagu¹³. Par les modénatures des moulurations, elles paraissent plus tardives que la porte du logis et pourraient dater de la fin du xv^e ou du début du xvi^e siècle (fig. 6)¹⁴.

Dans ces conditions, le silence des courbes dendrochronologiques¹⁵ est d'autant plus regrettable.

Ce haut mur de clôture traduit à l'évidence une volonté d'isoler la chapellenie du monde extérieur : ici, le mot clôture pourrait prendre son vrai sens religieux.

La métairie, contemporaine de l'ensemble, est remarquable par l'encadrement de la fenêtre de l'étage que d'aucuns ont apparenté à un style anglais, ce qui n'est pas faux. En façade sud, ce bâtiment, bien que très transformé, présente encore des dispositions très anciennes et notamment une petite baie rectangulaire à cavet et meneau vertical de profil triangulaire.

L'étude du logis retiendra l'attention car il recèle, à l'évidence, les données archéologiques qui, confrontées aux textes susmentionnés, permettent une lecture argumentée capitale pour la compréhension du lieu. Cependant, les nombreuses lacunes de datation ne permettent pas de lever toutes les interrogations¹⁶.

13. Un procès-verbal dressé en 1601 (*Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, 2^e série, t. 2, 1886, p. 50-60, ici p. 57) indique : « nous a esté monstré, au-dessus de la grande porte de la court de ladite maison, ung écusson en bocze (bosse) en la pierre, des pleines armes de ladite maison de Kermartin ; et au-dessus de la petite porte, les armes de maistre Yves Nigry ». Cette description, effectuée dans le cadre d'un contentieux judiciaire, pose question car le mur de clôture au dessus de la porte piétonne ne porte aujourd'hui nulle trace d'emplacement de blason et ne présente aucune trace de reprise de la maçonnerie.

14. Cette incohérence des datations aggrave l'incertitude à propos des armoiries.

15. « Bien qu'ayant fourni une série relativement longue (59 ans), le linteau de la porte piétonnière du portail d'entrée n'a fourni aucune proposition de datation viable », LE DIGOL, Yannick, *op. cit.*

16. L'arrière-linteau de la fenêtre ouest de la « cuisine » n'a fourni aucune datation. En revanche, les arrière-linteaux du revers de l'escalier sont riches en datations.

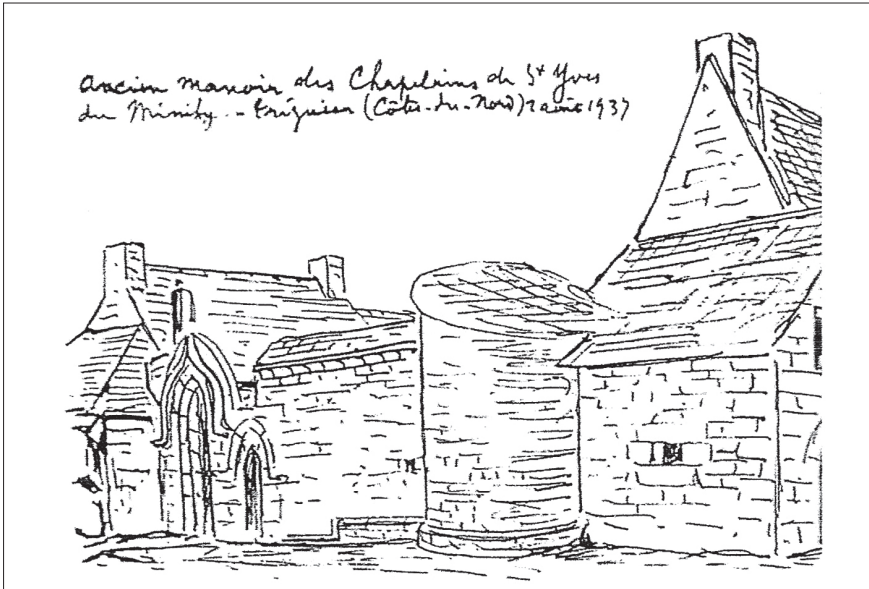


Figure 4 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, « ancien manoir des chapelains de Saint-Yves de Minihy-Tréguier (Côtes-du-Nord) », 2 août 1937, depuis le nord-est, dessin du vicomte Frottier de La Messelière (Arch. dép. Cotes-d'Armor, 60 J 1-243)



Figure 5 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, dessin anonyme, état en 1863, depuis le nord-est (Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, coll. privée)



Figure 6 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, mur de clôture (cl. G. Le Louarn-Plessix)

De plan binaire, simple en profondeur, ce corps de bâtiment est composé de deux pièces au rez-de-chaussée dont le « rénable » de 1794 permet d'identifier les fonctions au xv^e siècle, probablement identiques à celles du xviii^e siècle (fig. 7).

Une cuisine se trouve à l'ouest sur cave (que trahit encore un soupirail). La porte en plein-cintre (xvii^e siècle ?) a été percée plus tard pour plus d'aisance de desserte de cet espace de service. La cave a été comblée lors de travaux des années 1990.

Une grande salle basse marquée en façade par la porte d'honneur, au décor que l'on peut qualifier de « monumental », avec son archivolte à usage de larmier en légère accolade (fig. 8). Elle repose sur des culots dont la sculpture est très érodée (certaines lumières laissent percevoir des têtes joufflues d'angelots... plutôt que des feuillages). Cette archivolte est surmontée d'une niche destinée à recevoir un élément non identifié¹⁷.

Dans le détail, l'ébrasement de cette porte pose question : les deux gros tores moulurés réunis en sifflet à la base sont des détails architecturaux du début du

17. D'aucuns estiment que le petit socle vertical en retour de moulure serait un support de statuette, comme aujourd'hui. On peut aussi défendre l'intégration d'un blason (aux armes d'Yves Nigri ?), cette disposition étant coutumière dans les manoirs bretons, d'autant que cet Y. Nigri manifeste une inclination évidente à apposer ses armoiries sur l'édifice qu'il concourt à réparer.

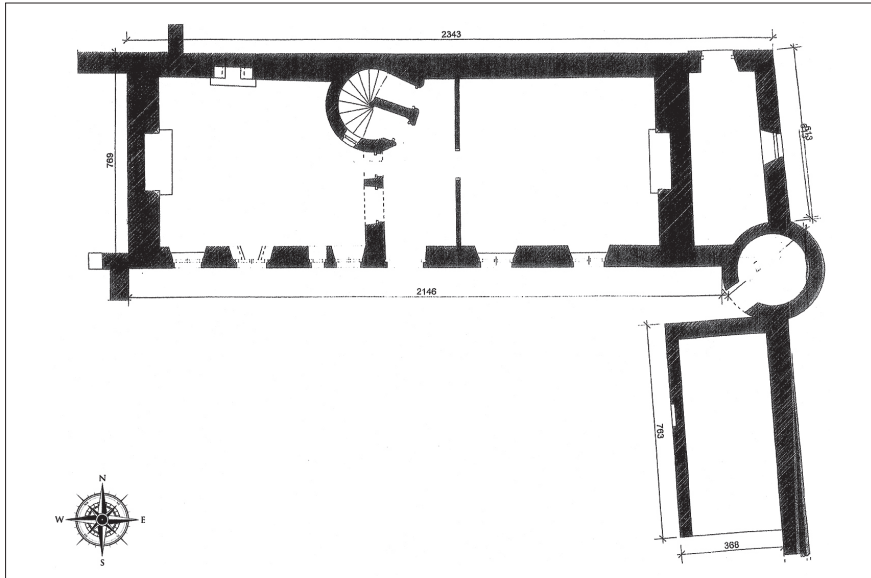


Figure 7 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, plan au sol non signé, non daté, *circa* 1990 (coll. privée)

xiv^e siècle¹⁸. Les différences de matériaux, l’impression de « placage » de l’archivolte sur l’arc plaideraient pour une reprise de ce décor lors des travaux de 1441-1443 sur une ouverture antérieure.

On doit remarquer ici que les fenêtres ont été modifiées à une date inconnue : toutes les traverses, dont toutes les mesures sont identiques (0,12 mètre d’épaisseur), ont été sectionnées. En 1794, elles existaient encore car le procès-verbal décrit « des châssis dormants avec des volets surmontés de châssis hauts à vitraux à plombs ». Tout ceci est caractéristique des ouvertures du début du xv^e siècle telles qu’on les observe sur les peintures flamandes de cette époque¹⁹.

Ces fenêtres sont, comme il se doit à l’époque, à encadrement à cavet sur les piédroits, les linteaux et les appuis. Ces modèles sont déployés à Tréguier comme au château de La Roche-Jagu (vers 1405). Le linteau de la fenêtre orientale de la grande salle esquisse une infime accolade, alors que la fenêtre ouest est sans doute

18. Cf entre autres, LE LOUARN-PLESSIX, Geneviève, « Plouha, chapelle de Kermaria an Iskuit », *Mémoires de la Société d’histoire et d’archéologie de Bretagne*, t. xci, 2013, p. 569-588.

19. Citons pour exemple patent l’Annonciation de 1428 dans le panneau central du retable de Mérode exécuté par Campin et exposé aux *Cloisters* de New York. Le « vieil évêché » de Tréguier présente les mêmes dispositions avec les mêmes proportions.



Figure 8 – Minihy-Tréguier, la Chapellenie, logis, façade Sud, porte « d'honneur » (cl. G. Le Louarn-Plessix)



Figure 9 – Minihi-Tréguier, la Chapellenie, « ancien manoir des chapelains de Saint-Yves de Minihi-Tréguier (Côtes-du-Nord) », 2 août 1937, vue du logis du sud-ouest, dessin du vicomte Frottier de La Messelière (Arch. dép. Côtes-Armor, 60 J 1-243)

postérieure (sans trace de traverse). La fenêtre ancienne de la cuisine conserve sa grille. La plupart ont des coussièges.

La différence de niveau des fenêtres entre les parties est et ouest de cette façade s'explique par une différence de niveau des planchers intérieurs de près de 0,40 mètre, le tout déterminé par la distribution décalée d'un escalier en vis.

Les charpentes et couverture ont été refaites après 1770 et postérieurement (date inconnue au ^{xx}^e siècle), avec modification de la pente. Un document d'archives de 1768²⁰, mentionne que les bâtiments sont couverts de *gleds* (chaume mêlé de bruyère, d'ajoncs ou genets). Ceci explique la forme du rampant avec la chevronnière du pignon Est. En revanche, le décalage du faitage est une création récente.

Cette façade présentait une originalité : une coursière-galerie en encorbellement, mentionnée dans le procès-verbal de 1794 en terme de « suspend » permettant la jonction de circulation entre la salle haute de l'étage avec la tourelle nord. Elle était, à cette date, construite en bois, à deux fenêtres, sans fermeture et couverte d'ardoises. Sa datation est indéterminée cependant l'ébrasement chanfreiné de la porte de la tourelle à laquelle elle conduit plaide pour un aménagement concomitant avec les travaux du ^{xv}^e siècle²¹. Des traces d'arrachement sont encore visibles de manière ténue dans le mur²². Ne pourrait-on estimer que cette coursière permettait l'accès à des latrines contenues dans la tourelle (fig. 9) ?

20. Arch. dép. Côtes-d'Armor, D 2, 25 mai 1768, bail à ferme des biens de la chapellenie : manoir principal et ses dépendances, les terres « Prat en couldry » et colombier y étant, un grand jardin.

21. La porte d'accès depuis la chambre de l'étage n'existe plus, ce qui interdit de confirmer la datation proposée.

22. Le dessin de Frottier de la Messelière dressé le 2 août 1937 est très précis sur ce point, comme celui de Mathurin Méheut exécuté la même année (cf. article de Denise Delouche dans le présent volume).

Enfin, le minuscule corps de bâtiment adossé à l'est du grand logis, surtout visible depuis la façade nord s'ouvre, sur cette façade, par une porte que l'on peut dater du début du XVI^e siècle. Cet espace est désigné dans le procès-verbal de 1794 sous le terme d'« appartement ». Il abritait un escalier desservant l'étage ayant deux fenêtres (nord et est) et une cheminée sur le mur est (la place de l'âtre est encore visible dans le mur). Aucune liaison n'était possible, à l'origine, avec la tourelle nord ni avec le logis du chapelain. De l'organisation du lieu, des éléments de confort de l'étage, on est tenté de déduire, à l'instar de quelques exemples dans des chapelles rurales, que cet « appartement » pouvait servir de logement commode pour un officiant ayant à faire à la chapelle. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une sacristie, laquelle est un lieu sacré où sont déposés vases et vêtements liturgiques. Il ne s'agit pas non plus d'un presbytère car on sait que jusqu'au concordat de 1801, la chapelle Saint-Yves n'a pas le statut d'église paroissiale ; la ville de Tréguier et son Minihy ne formant encore qu'une seule cure et paroisse, desservie dans la cathédrale elle-même, pour les baptêmes et les mariages.

Cependant, à la fin du XVI^e siècle, et notamment pour les enterrements, un vicaire est spécifiquement affecté à une portion déterminée du territoire²³. Au surplus, Thierry Hamon nous apprend que, dès le milieu du XVI^e siècle, les chapelains en titre rémunèrent un prêtre dont le devoir est de célébrer la messe quotidienne à leur place. Tous ces éléments plaident pour que cet « appartement », seulement ouvert vers la chapelle, ait servi d'annexe indispensable au confort du service religieux, voire de logement permanent pour le prêtre remplaçant²⁴ et peut-être un dépôt du trésor de la chapelle. La parfaite distinction des espaces traduit la forte séparation des deux charges : de chapelain obligé à une messe quotidienne à l'église et de prêtre assurant un service occasionnel. Mais elle traduit aussi la tolérance entre les deux fonctions somme toute exercées dans la même église (fig. 10) !

L'adossement de ce corps de bâtiment au logis est très explicite en façade nord ; il est beaucoup plus mince sur la façade opposée où l'étude des maçonneries montre une nouvelle fois une antériorité de la tourelle.

Sur cette même façade Nord, une baie murée en plein-cintre, à claveaux et étal, peut signaler une ancienne boutique (?) aménagée au XVIII^e siècle. Il faudrait donc que la grande salle ait été transformée en lieu de vente pour les pèlerins²⁵ (fig. 11).

Sur cette question voir : MIGNOT, Claude, CHATENET, Monique (dir.), *Le manoir en Bretagne...*, op. cit., 155 et sq.

23. Voir sur ce point le texte de Thierry Hamon.

24. On peut se demander, dans ce cas, par qui et comment était occupé le logis du chapelain. Cependant, l'exclusion du « petit cabinet » du rez-de-chaussée du bail du 29 septembre 1806 pourrait bien garder la mémoire de cette distinction d'espace et d'usage.

25. Jean-Jacques Rioult a signalé qu'une telle boutique, qui passe à tort aujourd'hui pour un ossuaire, existe devant la chapelle Sainte-Barbe au Faouët (Morbihan).



Figure 10 – Minihi-Tréguier, la Chapellenie, « l'appartement » vu du nord (cl. G. Le Louarn-Plessix)

À l'étage, un petit jour à linteau délardé en arc brisé est un témoin très ancien (fig. 12).

La distribution intérieure comprend au rez-de-chaussée :

- la cuisine à l'ouest avec cheminée, placard mural avec évier (dont l'évacuation est visible sur la façade nord), cheminée engagée à consoles et faux-manteau de granit, comme les étagères latérales²⁶ et les coussièges. Cette cuisine ouvre sur la grande salle par deux portes en arc brisé géminées qui pourraient bien subsister du premier édifice. Elles sont totalement différentes, par leurs formes, de celle de l'étage. L'une d'elles (au nord) a été modifiée lors de la construction de l'escalier. Le procès – verbal de 1794 mentionne que l'une était murée (fig. 13).
- la vaste salle, à l'est, de belles proportions, contient une imposante cheminée engagée en granite dont les étagères latérales ont été malencontreusement ôtées lors des travaux, il y a vingt-cinq ans. Son manteau est sculpté des armes d'Yves Le Du²⁷. En 1794, le sol était en terre battue avec de nombreux « trous ». Il n'existe plus, ou il n'a pas existé, de coussiège.
- il existait en 1794, un vestibule construit en « colombage » (pan de bois).

Selon la mode de l'époque dans les manoirs, cette salle commande la distribution verticale, c'est-à-dire que la tourelle d'escalier dans-œuvre ouvre dans cet espace. L'escalier de granite de 1,05 mètre de rayon, à marches portant noyau, dessert l'étage. Un escalier de bois dont le noyau était inséré dans la cavité de la dernière marche desservait l'étage de comble. L'ancienne desserte de la cave n'est pas connue.

Un passe-plat est aménagé entre la cuisine et l'escalier (pour desservir la ou les chambres) Ce souci d'intimité traduit le désir des usagers de l'étage de réserver leur « privé », alors que la grande salle peut accueillir un grand nombre de gens : pèlerins ? ou visiteurs ? L'escalier est éclairé de deux jours visibles sur la façade nord.

Si on se réfère à l'ouvrage *Le manoir en Bretagne*²⁸, une telle organisation traduit une vie simple, différente de la vie aristocratique, publique, qui se déploie dans la salle basse et impose généralement un éloignement de l'escalier.

La distribution de l'étage est identique : deux chambres à feu et une troisième, sans feu, au milieu²⁹, plus un cabinet au nord. Les deux chambres ont des cheminées adossées à piédroits et consoles de granite à moulures identiques à celles de premier niveau et linteaux de bois sculptés des armes d'Yves le Du. Le profil des consoles de granite, les tablettes latérales, la moulure en retour sur les linteaux de bois sont

26. MIGNOT, Claude, CHATENET, Monique (dir.), *Le manoir en Bretagne...*, op. cit., p. 177.

27. Cf. note 7.

28. MIGNOT, Claude, CHATENET, Monique (dir.), *Le manoir en Bretagne...*, op. cit., p. 94 sq.

29. Selon la description du procès-verbal de 1794, la cloison est en « colombage » comme le vestibule du rez-de-chaussée. Cette chambre a peut-être été aménagée postérieurement.



Figure 11 – Minihi-Tréguier, la Chapellenie, logis, façade nord (cl. G. Le Louarn-Plessix)



Figure 12 – Minihi-Tréguier, la Chapellenie, logis, façade nord, jour de l'étage (cl. G. Le Louarn-Plessix)



Figure 13 – Minihi-Tréguier, la Chapellenie, logis, portes intérieures entre cuisine et grande salle (cl. G. Le Louarn-Plessix)

caractéristiques du xv^e siècle³⁰. Ces chambres sont toutes deux éclairées pas des fenêtres à coussièges de granite. Au sud, les fenêtres ont deux vantaux et deux coussièges, celles du nord ont un vantail et un seul coussiège. Les axes décalés de ces fenêtres nord et sud sont aussi caractéristiques du xv^e siècle.

Les encadrements des portes rectangulaires du repos d'escalier à léger cavet sont identiques à ceux des fenêtres de 1443.

Les niveaux des deux chambres sont différents de près de 0,40 mètre mais les niveaux de la chambre est et de la tourelle sont identiques.

Les latrines pouvaient être logées dans la tourelle pour la grande chambre et en hors-œuvre, sur pignon ouest pour la petite chambre, ce qui expliquerait les traces de reprise dans la maçonnerie du pignon ouest.

Au terme de l'analyse, la Chapellenie de Minihy-Tréguier apparaît comme un exemple topique d'une demeure ecclésiastique séculière. Elle est composée d'un logis, dit « maison notable », et de tous les attributs de la demeure aristocratique, sans en avoir les contraintes.

Le croisement de l'analyse des sources archivistiques et de l'analyse architecturale a permis d'étayer valablement de nombreuses hypothèses sur l'histoire, les formes et les fonctions de cette demeure.

Le logis actuel résulte assurément, dans sa globalité, des travaux conduits par le chapelain Yves Le Du (*alias Nigri*) entre 1441-1443. En dehors de la terre manoriale, en dehors de la seigneurie, la Chapellenie adopte tous les attributs architecturaux de la demeure aristocratique rurale du xv^e siècle, comme un manifeste diplomatique aux portes de la cité épiscopale.

N'aurait-on pas, alors, conservé des éléments de « qualité » subsistant d'un édifice antérieur, comme les baies intérieures du rez-de-chaussée et la porte « d'honneur » dont les caractères stylistiques les signalent du début du xiv^e siècle ? Cela signifierait que la « maison édifiée des propres deniers » d'Yves de Kermartin ait fait encore l'objet d'importants travaux après sa mort pour un achèvement de la demeure...

Geneviève LE LOUARN-PLESSIX

30. Le bois refendu de ces linteaux n'a pas permis de datation.

REMERCIEMENTS

L'auteur est reconnaissante au professeur Gwyn Meirion-Jones qui a partagé les premiers questionnements, participé aux premières hypothèses en apportant toute son expérience. Elle remercie aussi Judith Tanguy et Jean-Jacques Rioult, du service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne, qui par leur écoute et leur savoir lui ont permis de valider quelques-unes des hypothèses ici résumées. Le présent texte sera certainement complété, amodié à l'issue des travaux de recensement du patrimoine et de son étude en cours sur ce territoire par l'Inventaire.

La Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne comme moi-même tiennent à remercier les propriétaires, M. et M^{me} Jean-Paul Clément, qui ont généreusement permis l'accès à la Chapellenie et participé de leurs questions pertinentes et érudites à stimuler la recherche.

